

## Commune de DIVES-SUR-MER

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

#### 1 – DENOMINATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ – ACHETEUR PUBLIC

Commune de DIVES-SUR-MER  
Rue du Général de Gaulle  
14160 DIVES-SUR-MER

#### 2 - PROCEDURE DE PASSATION

Procédure adaptée selon l'ordonnance n° L2123-1 du Code de la commande publique relative aux marchés publics et selon l'article R2123-1 à R 2123-6.

#### 3 - OBJET DU MARCHÉ

Accord cadre mono-attributaire à émission de bons de commandes avec un montant maximum de travaux de 200 000.00 € HT/an reconductible pour une durée maximale de 3 ans conformément aux articles R2162-2, R2162-5, R2162-6, R2162-13 et R2162-14.

#### 4 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Alimentation en eau potable

Marché de travaux relatif aux déplacements, aux renouvellements et aux extensions du réseau d'eau potable.

#### 5– MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Dossier à demander à

MANCHE REPRO  
4 rue du Belle  
BP 90234  
50004 SAINT LO  
Tél : 02 33 72 23 66  
Email : [mancherepro@wanadoo.fr](mailto:mancherepro@wanadoo.fr)

Les dossiers pourront être retirés à l'adresse internet du profil acheteur : [https://www.marches-securises.fr/perso/manche\\_repro](https://www.marches-securises.fr/perso/manche_repro)

## 6 – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront remises par voie électronique à l'adresse suivante : [https://www.marches-securises.fr/perso/manche\\_repro](https://www.marches-securises.fr/perso/manche_repro), suivant les instructions figurant dans le règlement de consultation.

**La signature électronique des documents est facultative.**

## 7 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

**Jeudi 2 juillet 2026 à 11h00**

## 8 – JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT

- Documents figurants aux articles R2143-3 et suivants du Code de la commande publique.
- Références professionnelles et certificats de capacité pour des travaux similaires signés par le Maître d'œuvre ou le Maître d'ouvrage et de moins de 3 ans.

## 9 – CRITERES UTILISES POUR L'ATTRIBUTION DES MARCHES

Le jugement des offres destiné à déterminer l'entreprise la mieux disante sera effectué en tenant compte des critères hiérarchisés et pondérés définis dans le règlement de la consultation.

## 10 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

Voir règlement de la consultation.

## 11 – RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Les candidats pourront transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante :

[https://www.marches-securises.fr/perso/manche\\_repro](https://www.marches-securises.fr/perso/manche_repro)

## 12 – INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Caen

## 13 – DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION :

Le 03 juin 2026